

CONDITIONS GENERALES

Champs d'applications

1. Ces conditions générales s'appliquent sans exception à toutes sortes de situations, et, en cas de non-respect, l'administration se réserve le droit d'annuler l'inscription de l'élève.
2. Lorsque l'élève commence à suivre le cours, l'acceptation de ces dispositions est considérée comme acquise.
3. Les litiges éventuels seront portés devant le Centre d'Arbitrage de Loulé, ayant un seul arbitre responsable. Cette procédure dispense le recours au tribunal judiciaire et implique le paiement des frais d'arbitrage. Les délais ne sont pas suspendus pendant les vacances judiciaires.

Inscriptions

4. Toutes les inscriptions sont annuelles. L'année scolaire est constituée de deux semestres (selon le calendrier scolaire en vigueur) de 17 semaines chacun.
5. A chaque année scolaire de 34 semaines correspond un niveau (A1, A2, B1, B2, C1 ou C2).
6. Des cours intensifs ou semi-intensifs seront également organisés, selon des différentes modalités.
7. Les élèves débutants intégreront directement le niveau A1. L'intégration dans les autres niveaux sera déterminée par un test diagnostique ou par la conclusion du niveau précédent.
8. Les élèves doivent communiquer au secrétariat tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone.
9. Les frais d'inscription doivent être payés en totalité lors de l'inscription. La réinscription bénéficie d'une réduction.
10. Si un élève est absent pendant quatre semaines consécutives, sans prévenir l'école, cette absence sera considérée comme abandon.

Horaires et Fonctionnement

11. Les cours sont dispensés en 2 leçons par semaine, chacune avec la durée de 85 minutes. Les cours destinés aux enfants comprennent 90 minutes par semaine, distribuées en 1 ou 2 leçons.
12. Les leçons ont lieu entre 9 :30 et 22 :00, sauf pendant la pause de midi, entre 13 :00 et 14 :00 heures.
13. Le secrétariat fonctionne du lundi au vendredi, entre 9 :30 et 12 :30 et entre 15 :00 et 20 :30, ou sur rendez-vous.
14. Nous remercions les élèves d'informer le secrétariat à propos d'éventuels absences ou retards.
15. Si 20 minutes après le début de la leçon, il n'y a pas d'élèves, ni avis de retards, la leçon est annulée et ne sera pas substituée.
16. Le nombre minimum d'élèves pour former une classe est de 4. Si, au long de l'année scolaire, le nombre d'élèves d'une classe devient inférieur à 4, l'école se réserve le droit de ne pas assurer la continuité de ce groupe dans les mêmes conditions.
17. En cas d'absence du professeur, les leçons sont assurées par un autre professeur disponible ou elles seront reprogrammées aussitôt que possible, le choix étant de la responsabilité de la direction.
18. Si jamais, pour une raison de force majeure, les cours ne pourraient pas se dérouler de manière présentielle, ils seront continués en ligne, sans coûts supplémentaires pour l'élève et sans lui conférer le droit au remboursement ou à des réductions sur les frais.
19. L'utilisation des téléphones portables est interdite dans la salle de classe.

Paiements et remises

20. Les paiements doivent être effectués par avance, sous peine d'une majoration de 5%.
21. Les frais de tous chèques sans provision retournés par la banque sont de la responsabilité du client.
22. Le paiement des leçons privées est fait mensuellement ou en pack d'heures.
23. La réservation des leçons privées n'est considérée valable qu'après règlement complet.
24. Les leçons privées pas utilisées sont valables jusqu'à la fin de l'année scolaire ou de l'année civile, selon la préférence du client, à moins qu'une autre date ait été convenue sous des conditions spéciales.
25. Deux membres de la même famille suivant un cours dans le même groupe bénéficient d'une remise de 5% sur les frais du cours.
26. Les promotions et les remises ne sont pas cumulatives.

Annulations

27. L'annulation des leçons privées doit être effectuée jusqu'à 18h00 le jour ouvrable précédent, autrement le tarif complet sera facturé.
28. Les élèves peuvent annuler leur inscription pendant les deux premières semaines du cours (ou 6 heures s'il s'agit de cours ayant plus de 3 heures par semaine). Dans ce cas la proportion non utilisée des frais du cours sera remboursée.

Certificats

29. Un niveau de langue est considéré terminé lorsque l'élève :

- a) présente un taux d'assiduité $\geq 90\%$, n'oubliant pas que le certificat doit être requis auprès du secrétariat à la fin du cours.
- b) réussit l'examen (classification $\geq 50\%$). L'examen doit être requis auprès du secrétariat jusqu'à la fin de juillet.

____/____/____ J'accepte ces conditions _____

ANNEXE

Calendrier Scolaire:

Octobre 2022							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
3	4	5F	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Novembre 2022							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
		1F	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

Décembre 2022							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
			1F	2	3	4	
5	6	7	8F	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25N	
26	27	28	29	30	31		

Janvier 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

Février 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21E	22	23	24	25	26	
27	28						

Mars 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30	31			

Avril 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
					1	2	
3	4	5	6	7F	8	9P	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25F	26	27	28	29	30	

Mai 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
1F	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18F	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Juin 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
			1	2	3	4	
5	6	7	8F	9	10F	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

Premier Semestre **Seconde semestre**

Examens / Certificats:

Faire sa demand secrétariat jusqu'au 29 de juin

Cours d'été

Cours intensif de 60 heures

Classes de 85 minutes (Lundi-Vendredi)

Juillet 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Août 2023							
2 ^a	3 ^a	4 ^a	5 ^a	6 ^a	Sam	Dim	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15F	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

Tarifs:

Inscription

1ère Inscription 25€
 Réinscription 10€

DOCUMENTS A PRESENTER: Carte d'Identité (ou permis de séjour/passeport) et Numéro Fiscal

☞ Cours de Langue

Frais Année Scolaire (34 semaines) 700€
 Semestre (17 semaines) 400€

☞ Cours pour enfants (à partir de 6 ans)

Frais Année Scolaire 420€
 Semestre 240€

Demande d'Examen

..... 25 €

Pour l'obtention d'un Certificat (élèves qui ont suivi les cours de langue)

Examen de Niveau A1 75 € | Examen de Niveau A2 100 € | Examen de Niveau B1 125€ | Examen de Niveau B2 150 €

Pour l'obtention d'un Certificat (externes)

Leçons Privées (Paiement mensuel ou en pack d'heures)

Tarif par leçon de 55 minutes:

Dans nos installations 1 personne = 28,00 € | 2 personnes = 32,00 € | 3 personnes = 36,00 €
 Dans les installations du client 1 à 8 personnes = 40€ + d (0,75 €/km)

Matérielvariable

Secrétariat:

Lundi à vendredi: 9:30 – 12:30 & 15:00 – 20:30

Services en dehors de l'horaire de fonctionnement, sur rendez-vous au préalable

Informations bancaires:

NIB 0007 0000 00215138338 23
 IBAN PT50 0007 0000 0021 5138 3382 3
 SWIFT/BIC BESCTPL